

MÉMOIRE

**Pour la protection et le rétablissement de la population de
caribous de Val-d'Or et de leur habitat**

Présenté à la

**Commission indépendante sur les caribous forestiers et
montagnards**

Par

Conseil de la Nation Anishnabe du Lac Simon

31 mai 2022

Table des matières

1. Introduction	3
2. Commission sans fond	4
3. Consultation inadéquate.....	5
4. Scénarios de la Commission indépendante	6
4.1 Scénario consultatif révisé	6
Figure 1	8
4.2 Scénario sans impact forestier additionnel	9
5. Recommandations	9
6. Conclusion.....	10

1. Introduction

Le caribou des bois était déjà au cœur de l'identité et de la culture traditionnelle des Premières Nations Anishnabe avant de devenir la population isolée de Val-d'Or telle qu'on la connaît aujourd'hui. Cette espèce fait partie du mode de vie traditionnel de la Première Nation Anishnabe du Lac Simon depuis des millénaires. Dès les premiers signes de déclin de la population dans les années 1980, la Première Nation du Lac Simon a sonné l'alarme et décrié le manque de mesures de protection et le déclin rapide de la harde. Depuis plusieurs années, Lac Simon s'est engagé dans la participation aux différentes tables de concertation et forums disponibles pour discuter des actions à prendre pour sauver la harde de caribous de Val-d'Or. D'ailleurs en 2018, le gouvernement fédéral a conclu un Accord de contribution de 1,26M\$ sur cinq ans avec la Nation Anishnabe du Lac Simon, les Anicinapek de Kitcisakik et Long Point First Nation pour permettre aux Premières Nations de participer à la mise en œuvre d'actions pour le rétablissement du caribou des bois de Val-d'Or. Dans la même période, un Accord de partage des coûts s'est conclu entre les gouvernements du Canada et du Québec sur la mise en œuvre de l'entente de collaboration pour la protection et le rétablissement des espèces en péril au Québec appliqué à la population de caribous de Val-d'Or et son habitat. Cet Accord fût utilisé pour éviter la mise en œuvre de l'article 80 de la Loi sur les espèces en péril.

2. Commission sans fond

La Commission indépendante est une démarche lancée par le gouvernement provincial pour recommencer tout le travail qui a déjà été fait, l'objectif est de gagner du temps. Pourtant, l'urgence de la situation des caribous forestiers et montagnards a été décrite trop souvent par la communauté scientifique, les Premières Nations et par les experts au sein même du gouvernement. En 2009, on utilisait déjà l'expression « Minuit moins une » pour décrire l'urgence d'agir dans le rétablissement de la harde de caribous de Val-d'Or. À ce moment, la harde comptait un peu moins d'une vingtaine d'individus et aujourd'hui il n'en reste que 7. Que s'est-il passé entre 1980, où l'on ne dénombrait pas moins de 50 individus et 2022? Des tables de concertation, des échanges entre différents paliers gouvernementaux, des plans de rétablissement et des plans d'aménagement fauniques, il y a eu beaucoup de paroles, mais trop peu d'actions. Pourtant, le consensus scientifique est clair depuis plusieurs années : il faut réduire la coupe forestière. C'est sans surprise que le gouvernement provincial refuse de voir la réalité en face, il a poussé l'industrie forestière à fond dans les 50 dernières années en prétextant de toujours agir sous le principe d'aménagement écosystémique. Aujourd'hui, l'industrie est à bout de souffle, les ressources fauniques le sont aussi. La Première Nation du Lac Simon est fatiguée, fatiguée de devoir se battre pour conserver les derniers massifs de forêts matures qui occupaient autrefois tout le territoire ancestral, fatiguée de devoir se battre pour protéger l'espèce qui lui a sauvé la vie d'innombrable fois.

Lac Simon critique fermement le gouvernement provincial de chercher à se soustraire de ses responsabilités à protéger les espèces menacées ou vulnérables en créant la Commission indépendante. Cette Commission, complètement inutile, vient s'ajouter à la liste d'actions menées par le gouvernement actuel et ses prédécesseurs pour remettre à demain les décisions concernant le caribou forestier au Québec. Chaque jour qui passe sans qu'une stratégie ne soit mise de l'avant permet à l'industrie forestière de couper de grands pans de forêt qui devraient prioritairement être préservés afin d'assurer la survie de l'espèce. Notre Première Nation n'est pas dupe, si le gouvernement avait réellement l'intention de rétablir les hardes de caribous forestiers, il aurait appliqué des actions concrètes, et cela depuis plusieurs années. À l'opposé, il

multiplie les consultations et repousse continuellement sa fameuse Stratégie sur le caribou à plus tard, alors qu'elle est attendue depuis 2018.

3. Consultation inadéquate

Cette Commission indépendante, sortie de nulle part, n'a fait l'objet d'aucune consultation autochtone. Ce processus nous a été imposé aussi rapidement que les caribous de Val-d'Or ont été mis en enclos, nous n'avons d'autres choix que d'être devant les faits accomplis. Le gouvernement semble avoir autant de préoccupations pour le caribou qu'il en a pour les Premières Nations. Notre savoir-faire traditionnel et nos connaissances du territoire sont continuellement écartés des discussions, au point tel que c'est comme si nous n'avions pas occupé ce territoire depuis des millénaires. Cette Commission nous demande une fois de plus de faire entendre nos préoccupations, mais n'offre aucune voie de consultation dédiée aux Premières Nations. Et lorsque des solutions concrètes et supportées scientifiquement sont apportées par la communauté, elles sont rapidement balayées de la main ou tout simplement ignorées. D'ailleurs, deux scénarios ont été proposés sans même avoir fait l'objet de consultation auprès des acteurs intimement liés au territoire. La situation est d'autant plus illogique considérant que nous avons fait réaliser une étude (St-Laurent & Gosselin, 2020¹) d'une grande rigueur scientifique qui analyse et délimite l'habitat essentiel du caribou de Val-d'Or, étude qui a été en partie financée par le ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs (MFFP). Pourtant, les informations cruciales révélées dans cette étude ne sont aucunement reflétées dans la sélection des deux scénarios présentés à la Commission.

¹ Martin-Hugues St-Laurent et Jacinthe Gosselin, *Sélection d'habitat, délimitation de l'habitat essentiel et scénarios de restauration d'habitat à prioriser au bénéfice du caribou de Val-d'Or*, rapport scientifique présenté au Conseil de la Nation Anishnabe du Lac Simon, novembre 2020, en ligne : <https://adikcaribouvd.ca/wp-content/uploads/2020/11/St-Laurent-Gosselin_Rapport-final_Lac-Simon-2020.pdf>

4. Scénarios de la Commission indépendante

Les deux scénarios présentés à la Commission sont inacceptables pour la Première Nation du Lac Simon. Malgré toutes les études scientifiques portées sur la restauration d’habitat et la conservation du caribou forestier, ces deux scénarios semblent avoir été pensés pour maximiser les gains de l’industrie forestière au dépend de l’espèce.

4.1 Scénario consultatif révisé

Dans ce scénario, la délimitation de l’habitat à sauvegarder semble n’avoir été supporté par aucune étude scientifique. En effet, le territoire proposé est incohérent en regard aux dernières données télémétriques connues pour cette population et en regard aux dernières concentrations de bons habitats identifiés dans le rapport *St-Laurent & Gosselin, 2020* (Voir figure 1). D’ailleurs, il apparaît complètement insensé que les résultats de l’étude *St-Laurent & Gosselin, 2020* ne soit pas pris en compte dans le scénario consultatif révisé pour la harde de Val-d’Or. Ce rapport identifie une zone de bons habitats pour la population de caribous de Val-d’Or (ci-appelée Zone 2 caribou) qui a été reconnue par les Premières Nations du Lac Simon, de Long Point et de Kitcisakik comme une zone de restauration à ajouter au site faunique actuellement sous moratoire². Cette demande a été faite à de multiples reprises via les consultations, mais aussi dans deux lettres adressées au ministre Dufour.

Contrairement aux dires de ce dernier qui prétend qu’ « on nous demande de protéger 25 fois l’île de Montréal »³, les Premières Nations ne demandent pas un moratoire de coupe sur 12 000 km², mais plutôt la désignation d’une zone de restauration d’une superficie de 4 560 km² (moins

² Québec, Caribous de Val-d’Or - Mise en place de mesures exceptionnelles 2020, <https://www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/caribous-de-val-dor-mise-en-place-de-mesures-exceptionnelles>)

³ Radio-Canada, Pierre Dufour défend son bilan, 2022, <https://ici.radio-canada.ca/ohdio/premiere/emissions/ca-vaut-le-retour/segments/entrevue/395806/ministre-foret-faune-parc-depute-caq-abitibi-est>

de dix fois la superficie de l'île de Montréal). Ceci concorde avec la littérature scientifique qui recommande une zone d'habitat en restauration d'une superficie minimale de 5 000 km².

Tristement, la délimitation du scénario semble tout simplement conserver les derniers massifs de forêts matures aux profits des industriels forestiers pour limiter les coûts en perte de possibilité forestière. Pourtant, la valeur d'une forêt ne se calcule pas seulement en mètre cube d'arbres encore debouts. Les champignons comestibles, les plantes médicinales et les services écosystémiques font parties des nombreuses composantes pouvant être valorisées au niveau économique sans mener à l'altération du milieu naturel. C'est sans oublier que la restauration active d'un milieu s'accompagne de nombreuses retombées économiques qui apportent plusieurs bénéfices dans la communauté où elle a lieu. Ce scénario présente de façon très détaillé les coûts et les pertes d'emplois liés à la diminution de la possibilité forestière, mais exclu entièrement les retombés qu'apporteraient les travaux de restauration, tel que la fermeture de chemins et le reboisement qui sont offerts à contrat à des entrepreneurs de la région. En plus de revoir le territoire d'application, il est impératif qu'un programme de réintroduction pour supplémenter la harde accompagne ce scénario.

Scénario de la commission indépendante avec impact sur la possibilité forestière

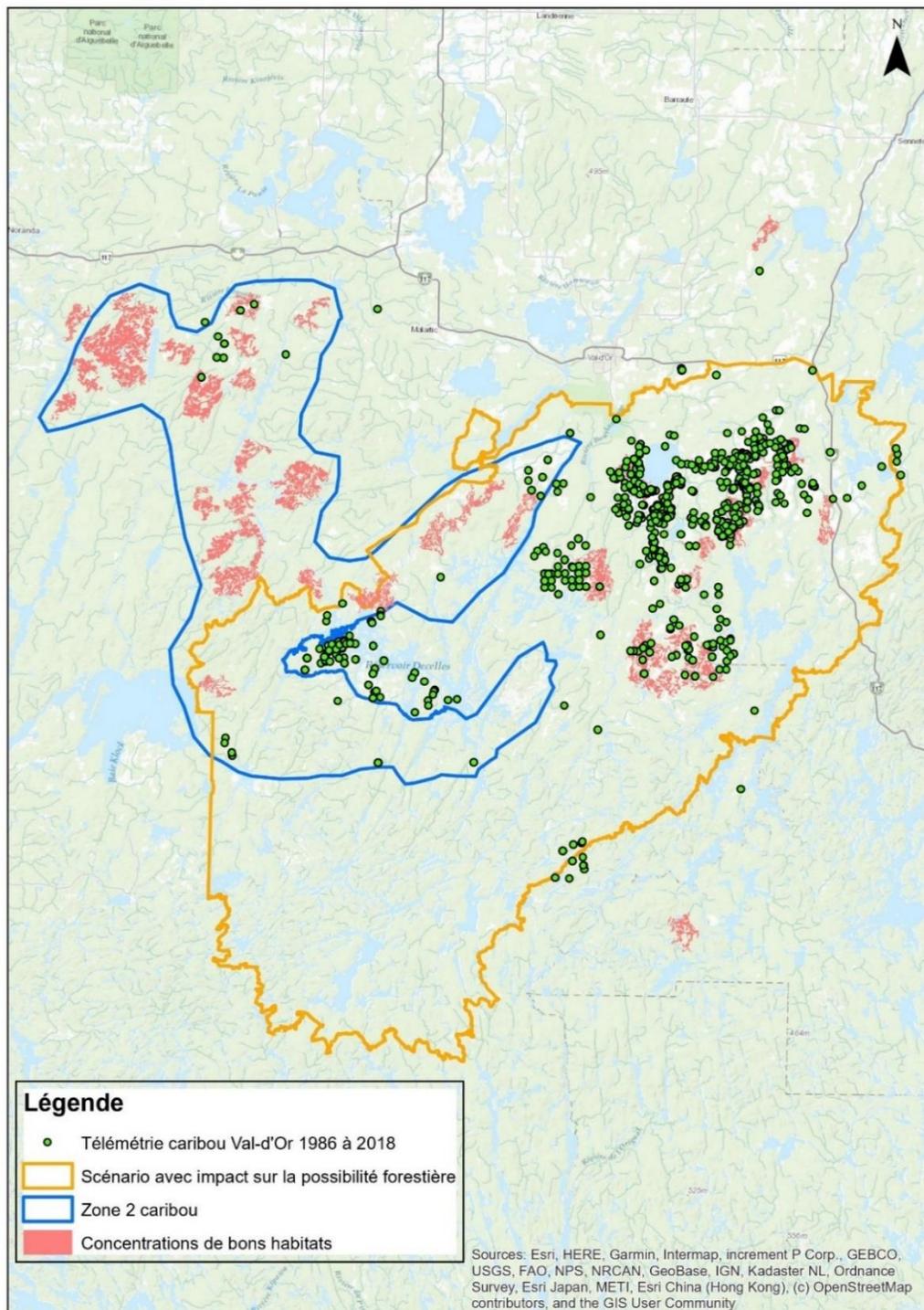


Figure 1 : Carte présentant le scénario consultatif révisé de la harde de caribous forestiers de Val-d'Or

4.2 Scénario sans impact forestier additionnel

Ce deuxième scénario est totalement inacceptable et en aucun cas il ne devrait être considéré par la Commission. Il s'ensuivrait d'un énorme préjudice dans l'application de la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables que de laisser disparaître une espèce qui a peuplé le territoire depuis des millénaires et a permis la survie de nombreux peuples. Proposer l'abandon du caribou de Val-d'Or est simplement une atteinte directe aux droits ancestraux des Premières Nations Anishnabe. Le gouvernement du Québec a l'obligation légale de protéger les espèces menacées ou vulnérables de son territoire, et son inaction des dernières années dans le dossier des caribous ne peut en aucun cas mener à un scénario qui propose d'abandonner des populations de caribous.

5. Recommandations

À maintes reprises, la Première Nation du Lac Simon a adressé ses demandes au gouvernement provincial afin qu'il respecte ses engagements en lien avec la protection et la sauvegarde du caribou de Val-d'Or. Ces demandes ont toujours été supportées et validées par la science, mais malgré tout le gouvernement du Québec nous ignore et continue d'autoriser des travaux qui altèrent l'habitat déjà trop fortement perturbé de cette population menacée. De ce fait, la Première Nation du Lac Simon recommande à la Commission indépendante de :

- Mettre en place, dans les plus brefs délais, les cinq mesures demandées dans la lettre commune signée par le Conseil de la Nation Anishnabe du Lac Simon, Long Point First Nation et le Conseil des Anicinapek de Kitcisakik et envoyée au ministre Dufour et sous-ministre Gosselin le 22 avril 2021;
- Réviser l'aire d'application du scénario consultatif révisé pour inclure les concentrations de bons habitats telles que délimitées dans le rapport St-Laurent & Gosselin, 2020 ;

- Collaborer en amont avec les Premières Nations pour assurer le rétablissement de la population de caribous de Val-d'Or et son habitat ;
- Mettre en œuvre un plan de réintroduction de caribous pour soutenir la croissance de la population des caribous de Val-d'Or ;
- Supporter et collaborer dans l'adoption de réelles mesures de rétablissement que pourrait recommander le ministre fédéral de l'Environnement et Changement climatique Canada en application de la Loi sur les espèces en péril pour la protection du caribou forestier au Québec ;
- Ne pas entériner un scénario qui prévoit l'extinction de la harde de caribou de Val d'Or, lequel vient éteindre de façon unilatérale les droits des Premières Nations ;
- Demander au MFFP d'honorer ses engagements pris en vertu de l'Entente de collaboration et de l'Accord de partage des coûts signé en 2018.

6. Conclusion

Dans les années 80, la Première Nation du Lac Simon a fait l'énorme erreur de confier la protection du caribou de Val-d'Or au gouvernement du Québec. Après des années d'inaction et un manque de volonté indécent, il est maintenant temps de prendre action et redonner tout le respect que notre territoire mérite. Le rétablissement de la harde va bien au-delà des 7 individus restants, il s'agit d'un point de non-retour où le gouvernement doit prendre la décision de : restaurer les écosystèmes et éviter l'écroulement de la biodiversité OU continuer de laisser le champ libre aux compagnies industrielles qui s'enrichissent au dépend de notre vie. La vie des caribous, la vie de toutes ces espèces qui jouissent du même habitat qui disparaît à une vitesse alarmante et la vie des générations futures qui n'auront plus accès aux services écosystémiques rendus par le territoire en dépendent.

Le gouvernement Québécois a démontré trop souvent que la protection d'espèces menacées ne doit pas se faire au dépend du développement économique. Pourtant, il est de son devoir de s'assurer de l'équilibre entre le développement économique et la conservation. Il est impératif que des actions concrètes, supportées par la science et les Premières Nations, soient prises dans les plus brefs délais. Considérant que l'ensemble des connaissances pour le rétablissement du caribou et la restauration de l'habitat sont déjà parfaitement connues, il n'existe aucune raison valable pour repousser la mise œuvre d'actions pour sauver la harde de Val-d'Or. « Il est minuit moins une seconde... », le caribou ne peut plus attendre et la Première Nation du Lac Simon est épuisé de ne jamais être écouté.